

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 09.02.2024

Révision: 09.02.2024



Numéro de version 16 (remplace la version 15)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit** **BRAWO SRR - Komponente A**
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
- **Secteur d'utilisation** SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
- **Emploi de la substance / de la préparation** Agents de réticulation époxy
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur :** BRAWO SYSTEMS GmbH
Blechhammerweg 13-17
67659 Kaiserslautern
Deutschland/Germany

Tel: +49(0)631-205 61 100
- **Service chargé des renseignements :** Technische Abteilung
msds@brawoliner.com
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence** +49 (0) 61 31 - 19 240 (Giftnotruf Mainz)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
 - Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.
 - Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 - Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 - Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger**

GHS07 GHS09
- **Mention d'avertissement** Attention
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranes
Masse de réaction du 2,2'-[méthylènebis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]dioxirane et du 2-({2-[4-(oxiran-2-ylméthoxy)benzyl]phénoxy}méthyl)oxirane et du 2,2'-[méthylènebis(2,1-phénylèneoxyméthylène)]dioxirane

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.02.2024

Révision: 09.02.2024

Numéro de version 16 (remplace la version 15)

Nom du produit BRAWO SRR - Komponente A

(suite de la page 1)

- Mentions de danger**
*Produits de réaction de l'hexane-1,6-diol avec le 2-(chlorométhyl)oxirane (1:2)
 anhydride maleique
 oxyde de glycidyle et d'alkyle en C12-C14*
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- Conseils de prudence**
 P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
 P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
- Indications complémentaires:** EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
 EUH205 Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.
- 2.3 Autres dangers**
· Résultats des évaluations PBT et vPvB
· PBT: Non applicable.
· vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- 3.2 Mélanges**
· Description : Mélange : composé des substances indiquées ci-après.

· Composants contribuant aux dangers:

CAS: 1675-54-3 EINECS: 216-823-5	2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranes Aquatic Chronic 2, H411; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317, EUH205	60-80%
-------------------------------------	--	--------

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.02.2024

Révision: 09.02.2024

Numéro de version 16 (remplace la version 15)

Nom du produit BRAWO SRR - Komponente A

(suite de la page 2)		
CAS: 9003-36-5 Numéro CE: 701-263-0	Masse réactionnelle du 2,2'-[méthylènebis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]dioxirane et du 2-({2-[4-(oxirane-2-ylméthoxy)benzyl]phénoxy}méthyl)oxirane et du 2,2'-[méthylènebis(2,1-phénylèneoxyméthylène)]dioxirane Aquatic Chronic 2, H411; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317	≥10-<25%
CAS: 933999-84-9	Produits de réaction de l'hexane-1,6-diol avec le 2-(chlorométhyl)oxirane (1:2) Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; Aquatic Chronic 3, H412	≥2,5-<10%
CAS: 68609-97-2 EINECS: 271-846-8	oxyde de glycidyle et d'alkyle en C12-C14 Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317, EUH205	≥0,1-<0,5%
CAS: 108-31-6 EINECS: 203-571-6	anhydride maleique Resp. Sens. 1, H334; STOT RE 1, H372; Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318; Acute Tox. 4, H302; Skin Sens. 1A, H317, EUH071 Limite de concentration spécifique: Skin Sens. 1A; H317: C ≥0,001 %	<0,001%

· **Indications complémentaires**

:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· **4.1 Description des mesures de premiers secours**

- **après inhalation :** Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- **après contact avec la peau :** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- **après contact avec les yeux :** Recourir à un traitement médical
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.
Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **après ingestion :** Rincer la bouche
Rincer la bouche, Consulter un centre antipoison

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· **5.1 Moyens d'extinction**

- **Moyens d'extinction:** CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 09.02.2024

Révision: 09.02.2024

Numéro de version 16 (remplace la version 15)

Nom du produit BRAWO SRR - Komponente A

(suite de la page 3)

- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité :** *Aucune mesure particulière n'est requise.*

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** *Non nécessaire.*
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement** *En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Diluer avec beaucoup d'eau.*
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** *Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, Terre de diatomées, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Assurer une aération suffisante.*
- **6.4 Référence à d'autres rubriques** *Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13*

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** *Ouvrir et manipuler les réservoirs avec précaution.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Éviter le dégagement d'aérosols.*
- **Préventions des incendies et des explosions:** *Aucune mesure particulière n'est requise.*
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** *Aucune exigence particulière.*
- **Indications concernant le stockage commun :** *non nécessaire*
- **Autres indications sur les conditions de stockage :** *Tenir les emballages hermétiquement fermés*
- **Classe de stockage :** *10*

FR

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.02.2024

Révision: 09.02.2024

Numéro de version 16 (remplace la version 15)

Nom du produit **BRAWO SRR - Komponente A**

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

CAS: 108-31-6 anhydride maleique

VLEP	Valeur momentanée: 1 mg/m ³
	All

· DNEL

CAS: 68609-97-2 oxyde de glycidyle et d'alkyle en C12-C14

Oral	DNEL	1 mg/kg bw/Tag (ArL)
Dermique	DNEL	1,7 mg/kg bw/day (ArL)
Inhalatoire	DNEL	0,98 mg/m ³ (ArL)

· PNEC

CAS: 68609-97-2 oxyde de glycidyle et d'alkyle en C12-C14

PNEC	0,00072 mg/l (Mew)
	0,0072 mg/l (Eau douce)
PNEC	80,12 mg/kg dwt (Bod)
	6,677 mg/kg dwt (Sed)
	66,77 mg/kg dwt (Sue)

· Indications complémentaires

: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Contrôles techniques appropriés

Sans autre indication, voir point 7.

· Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

· Mesures générales de protection et d'hygiène :

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau non nécessaire.

· Protection respiratoire :

non nécessaire.

· Protection des mains :

Gants de protection.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.

· Matériau des gants

gants en nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,35$ mm

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.02.2024

Révision: 09.02.2024

Numéro de version 16 (remplace la version 15)

Nom du produit BRAWO SRR - Komponente A

(suite de la page 5)

- **Temps de pénétration du matériau des gants** Temps de pénétration: ≥ 480 min
Le temps de pénétration exact doit être demandé au fabricant de gants de protection et respecté.
- **Protection des yeux/du visage** non nécessaire.
- **Protection du corps :** Vêtement de protection étanche
Vêtements de travail protecteurs.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- **Indications générales.**
- **État physique** liquide
- **Couleur :** blanchâtre
- **Odeur :** caractéristique
- **Seuil olfactif:** Non déterminé.
- **Point de fusion :** non déterminé
- **Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition** >200 °C (CAS: 9003-36-5 2,2'-[méthylènebis(p-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane polymers and homologues, molecular weight < 700)
Non applicable.
- **Inflammabilité**
- **Limites inférieure et supérieure d'explosion inférieure :** Non déterminé.
- **supérieure :** Non déterminé.
- **Point d'éclair :** >93 °C
- **Température d'inflammation :** 460 °C (CAS: 9003-36-5 2,2'-[méthylènebis(p-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane polymers and homologues, molecular weight < 700)
- **Température de décomposition :** Non déterminé.
- **pH** Le mélange n'est pas soluble (dans l'eau).
Non déterminé.
- **Viscosité :**
- **Viscosité cinématique** Non déterminé.
- **dynamique :** Non déterminé.
- **Solubilité**
- **l'eau :** entièrement miscible
- **Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)** Non déterminé.
- **Pression de vapeur à 20 °C:** 0 hPa (CAS: 9003-36-5 2,2'-[méthylènebis(p-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane polymers and homologues, molecular weight < 700)
- **Densité et/ou densité relative**
- **Densité à 20 °C:** 1,1 g/cm³
- **Densité relative.** Non déterminé.
- **Densité de vapeur:** Non déterminé.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.02.2024

Révision: 09.02.2024

Numéro de version 16 (remplace la version 15)

Nom du produit **BRAWO SRR - Komponente A**

(suite de la page 6)

· 9.2 Autres informations

- Aspect:
- Forme : *liquide*
- Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.
- Température d'auto-inflammation *Le produit ne s'enflamme pas spontanément.*
- Danger d'explosion : *Le produit n'est pas explosif.*
- Modification d'état
- Vitesse d'évaporation. *Non déterminé.*

· Informations concernant les classes de danger physique

- Substances et mélanges explosibles *néant*
- Gaz inflammables *néant*
- Aérosols *néant*
- Gaz comburants *néant*
- Gaz sous pression *néant*
- Liquides inflammables *néant*
- Matières solides inflammables *néant*
- Substances et mélanges autoréactifs *néant*
- Liquides pyrophoriques *néant*
- Matières solides pyrophoriques *néant*
- Matières et mélanges auto-échauffants *néant*
- Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau *néant*
- Liquides comburants *néant*
- Matières solides comburantes *néant*
- Peroxydes organiques *néant*
- Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux *néant*
- Explosibles désensibilisés *néant*

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité *Pas d'autres informations importantes disponibles.*
- 10.2 Stabilité chimique *stable*
- Décomposition thermique / conditions à éviter : *Pas de décomposition en cas d'usage conforme.*
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses *Aucune réaction dangereuse connue*
- 10.4 Conditions à éviter *Pas d'autres informations importantes disponibles.*
- 10.5 Matières incompatibles: *Pas d'autres informations importantes disponibles.*
- 10.6 Produits de décomposition dangereux: *Pas de produits de décomposition dangereux connus*

FR

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.02.2024

Révision: 09.02.2024

Numéro de version 16 (remplace la version 15)

Nom du produit **BRAWO SRR - Komponente A**

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

· **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

· **Toxicité aiguë :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**

CAS: 1675-54-3 2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranes

Dermique	LD50	23000 mg/kg (Kaninchen)
----------	------	-------------------------

CAS: 9003-36-5 Masse réactionnelle du 2,2'-[méthylènebis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]dioxirane et du 2-(2-[4-(oxirane-2-ylméthoxy)benzyl]phénoxy)méthyl)oxirane et du 2,2'-[méthylènebis(2,1-phénylèneoxyméthylène)]dioxirane

Oral	LD50	>2000 mg/kg (Ratte)
------	------	---------------------

Dermique	LD50	>2000 mg/kg (Kaninchen)
----------	------	-------------------------

CAS: 68609-97-2 oxyde de glycidyle et d'alkyle en C12-C14

Oral	LD50	17100 mg/kg (Ratte)
------	------	---------------------

CAS: 108-31-6 anhydride maleique

Oral	LD50	1090 mg/kg (Ratte)
------	------	--------------------

Dermique	LD50	2620 mg/kg (Ratte)
----------	------	--------------------

· **de la peau :** Provoque une irritation cutanée.

· **des yeux :** Provoque une sévère irritation des yeux.

· **Sensibilisation :** Peut provoquer une allergie cutanée.

· **Mutagénicité sur les cellules germinales** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Toxicité pour la reproduction** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **11.2 Informations sur les autres dangers**

· **Propriétés perturbant le système endocrinien**

CAS: 128-37-0	2,6-di-tert-butyl-p-crésol	Liste II
---------------	----------------------------	----------

Liste II

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.02.2024

Révision: 09.02.2024

Numéro de version 16 (remplace la version 15)

Nom du produit **BRAWO SRR - Komponente A**

(suite de la page 8)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique :

CAS: 1675-54-3 2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranes

IC50	>42,6 mg/l (Bak)
LC50/96h	2 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
EC50/48h	1,8 mg/l (Daphnia magna)
ErC50/72h	11 mg/l (Selenastrum capricornutum)

CAS: 9003-36-5 Masse réactionnelle du 2,2'-[méthylènebis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]dioxirane et du 2-({2-[4-(oxirane-2-ylméthoxy)benzyl]phénoxy)méthyl}oxirane et du 2,2'-[méthylènebis(2,1-phénylèneoxyméthylène)]dioxirane

LC50/96h	>100 mg/l (Daphnia magna)
EC50/96h	>100 mg/l (Leucidus idus)

CAS: 68609-97-2 oxyde de glycidyle et d'alkyle en C12-C14

EbC50/72h	843 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
LC50/96h	>5000 mg/l (Oncorhynchus mykiss) 1800 mg/l (Lepomis macrochirus)
EC50	>100 mg/l (BEL)
NOEC	500 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)

· 12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT:

Non applicable.

· vPvB:

Non applicable.

· 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

· 12.7 Autres effets néfastes

· Remarque :

Toxique chez les poissons.

· Autres indications écologiques :

· Indications générales :

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton. Toxique pour les organismes aquatiques. Catégorie de pollution des eaux 2 (Classification propre) : polluant. Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation. Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

FR

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.02.2024

Révision: 09.02.2024

Numéro de version 16 (remplace la version 15)

Nom du produit **BRAWO SRR - Komponente A**

(suite de la page 9)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation :** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· **Catalogue européen des déchets**

17 00 00	DÉCHETS DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION (Y COMPRIS DÉBLAIS PROVENANT DE SITES CONTAMINÉS)
17 09 00	autres déchets de construction et de démolition
17 09 03*	autres déchets de construction et de démolition (y compris en mélange) contenant des substances dangereuses
15 00 00	EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS
15 01 00	emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément)
15 01 01	emballages en papier/carton
15 00 00	EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS
15 01 00	emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément)
15 01 02	emballages en matières plastiques
HP4	Irritant - irritation cutanée et lésions oculaires
HP13	Sensibilisant
HP14	Écotoxique

· **Emballages non nettoyés :**

· **Recommandation :** L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.
Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

· **Produit de nettoyage recommandé :**

Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· **14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

· **ADR, IMDG, IATA** UN3082

· **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.02.2024

Révision: 09.02.2024

Numéro de version 16 (remplace la version 15)

Nom du produit BRAWO SRR - Komponente A

(suite de la page 10)

· ADR	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)] bisoxiranes)
· IMDG	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (epoxide derivatives), MARINE POLLUTANT
· IATA	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (epoxide derivatives)

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR	
· Classe	9 (M6) Matières et objets dangereux divers.
· Étiquette	9

· IMDG, IATA

· Class	9 Matières et objets dangereux divers.
· Label	9

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA	III
-------------------	-----

· 14.5 Dangers pour l'environnement

· Polluant marin :	Oui
· Marquage spécial (ADR):	Signe conventionnel (poisson et arbre)
· Marquage spécial (IATA):	Signe conventionnel (poisson et arbre)

· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

· Indice Kemler :	Attention: Matières et objets dangereux divers.
· No EMS :	90
· Stowage Category	F-A, S-F
	A

· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

· Indications complémentaires de transport :

· ADR	
· Quantités limitées (LQ)	5L
· Quantités exceptées (EQ)	Code: E1
	Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml
	Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml
· Catégorie de transport	3
· Code de restriction en tunnels	(-)

· IMDG

· Limited quantities (LQ)	5L
---------------------------	----

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.02.2024

Révision: 09.02.2024

Numéro de version 16 (remplace la version 15)

Nom du produit **BRAWO SRR - Komponente A**

(suite de la page 11)

· Excepted quantities (EQ)	Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (2, 2'-[(1-MÉTHYLÉTHYLIDÈNE) BIS(4, 1-PHÉNYLÈNEOXYMÉTHYLÈNE)]BISOXIRANES), 9, III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- Directive 2012/18/UE
- Substances dangereuses désignées - ANNEXE I *Aucun des composants n'est compris.*
- Catégorie SEVESO *E2 Danger pour l'environnement aquatique*
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas *200 t*
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut *500 t*
- RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII *Conditions de limitation: 3*

· Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II
Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

· Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)
Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT
Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues
Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers
Aucun des composants n'est compris.

· Prescriptions nationales : *Tableau des maladies professionnelles n°65 : Lésions eczématiformes de mécanisme allergique.*

(suite page 13)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.02.2024

Révision: 09.02.2024

Numéro de version 16 (remplace la version 15)

Nom du produit **BRAWO SRR - Komponente A**

(suite de la page 12)

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

· **Phrases importantes**

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.
EUH205 Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.

· **Date de la version précédente:**

12.11.2022

· **Numéro de la version précédente:**

15

· **Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
ICAO: International Civil Aviation Organisation
ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
Resp. Sens. 1: Sensibilisation respiratoire – Catégorie 1
Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A
STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 1

(suite page 14)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 09.02.2024

Révision: 09.02.2024

Numéro de version 16 (remplace la version 15)

Nom du produit BRAWO SRR - Komponente A

(suite de la page 13)

*Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2**Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3**** Données modifiées par
rapport à la version
précédente**

FR